

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 31 mars 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 25 mars 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, MM. Pierre ZIMMERMANN, Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, MM. Dominique SERGENT, Riquier WILLOQUET, Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à M. Pierre ZIMMERMANN), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), M. Claude LAMARCQ (à Mme Danièle PETIT), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), Mme Aurélie VERNIER (à M. Didier DUPE)

Absente : Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 16-1-29

Ecoles

.....

Dotation de fonctionnement pédagogique de
l'enseignement public

.....

Rapport de Madame Anne-Catherine Derville,
Adjointe la vie scolaire

Une dotation budgétaire est mise chaque année à la disposition des chefs d'établissements scolaires publics pour leurs dépenses courantes de fonctionnement pédagogique (petites fournitures, livres, activités, transports etc).

Il vous est proposé d'appliquer à compter de l'année scolaire 2015 / 2016 et ce jusqu'à révision les montants suivants :

Dotation par élève

Maternelle	48,00€
Primaire	76,00 €

Il est rappelé que cette dotation s'applique aux élèves domiciliés dans la commune et à ceux dont la prise en charge est autorisée.

Conseil d'Administration 3 mars 2016
Commission Générale 10 mars 2016



Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme.

Le Maire